

MODALITES d'accompagnement et de suivi

> TROIS PHASES :

1) **Demande de recevabilité** dont l'objet est de demander au financeur la possibilité de présenter une VAE (éligibilité du parcours) - hors accompagnement

2) **Accompagnement à la rédaction du dossier VAE** (non obligatoire mais fortement conseillé)

1. Lecture croisée du référentiel
 2. Aide à l'appropriation du dossier
 3. Description de l'activité, analyse des expériences, aide à la sélection
 4. Conseil méthodologique pour la rédaction du dossier, aide au choix des preuves
 5. Relecture, analyse, contrôle de cohérence du dossier
- 3) **Préparation de l'entretien avec le jury et accompagnement post jury**

1. Préparation de l'entretien avec le jury de validation
2. Conseils personnalisés et entretien post jury
3. Plan d'action en cas de validation partielle

Obtention de la certification

La certification est obtenue après transmission du dossier VAE à l'autorité certificatrice et suite à un entretien avec un jury. La certification obtenue par la VAE a la même valeur que celle obtenue par la voie de la formation. Entreprendre une démarche de VAE n'est pas une simple formalité, cela demande une réelle implication et une importante motivation pour relever le challenge

+ NOTRE DEONTOLOGIE

Une équipe d'accompagnateurs expérimentés et une démarche centrée sur la personne :

- + Neutralité
- + Transparence sur les objectifs et les moyens
- + Confidentialité des informations recueillies
- + Respect de l'anonymat
- + Intérêt du bénéficiaire placé au coeur de nos préoccupations
- + L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation



COÛT DE FORMATION

> Tarif Horaire - Prise en charge

- > La VAE est gratuite mais l'accompagnement est payant : Tarif horaire de 60€, il peut être financé :
 - Par l'entreprise (dans le cadre du plan de formation)
 - Par un OPCO (Opérateur de Compétences) dans le cadre de votre CPF
 - Par France Travail
- > Nous contacter pour un devis personnalisé

i INFO

> INSCRIPTION

Entretien préalable (gratuit et sans engagement) permettant une explicitation de l'accompagnement VAE, une fois la recevabilité obtenue

- > Nous analysons ensemble votre situation et vous proposons un **parcours d'accompagnement adapté à vos besoins spécifiques**
- > Contactez-nous pour une prise de rendez-vous

> LIEUX D'INTERVENTION

En présentiel ou à distance :
- YSSINGEAUX

📞 CONTACT

- > Anne ALIBERT 04.71.65.70.69



L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.